

Grille d'évaluation OTM-R system (Ouvert, Transparent, basé sur le Mérite-recrutement) - Août 2023

QUESTIONS	Ouvert	Transparent	Mérite	Avancement	REPONSES
Avons-nous publié une version de notre politique OTM-R en ligne (dans la langue nationale et en anglais) ?	x	x	x	++ OUI Abouti	La réglementation est définie au niveau de l'État sur les sites de recrutement (https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr , place-emploi-public) dans laquelle nous appliquons déjà les principes de l'OTM-R. Une charte de la politique pour un recrutement ouvert, transparent et fondé sur le mérite, « Open transparency merit based recruitment » (OTM-R), et présentée au Conseil académique du 27 juin 2023 et au Conseil d'administration du 6 juillet 2023, puis publiée en français et en anglais sur le site interne.
Disposons-nous d'un guide interne définissant clairement les procédures et pratiques OTM-R pour tous les types de positions.	x	x	x	++ OUI Abouti	La politique de l'OTM-R est définie dans le guide de l'enseignant-chercheur en ligne sur le site de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, proposition complémentaire de réalisation d'un guide des métiers de la recherche qui sera réalisé en phase 2 d'implémentation du label. De plus, un guide actualisé chaque année est envoyé aux présidents des comités de sélection.
Toutes les personnes impliquées dans le processus sont-elles suffisamment formées dans le domaine de l'OTM-R ?	x	x	x	-/+ OUI Partiel	Une formation professionnelle est prévue pour les enseignants-chercheurs et devrait être développée pour les autres personnels.
Utilisons-nous (suffisamment) les outils d'e-recrutement ?	x	x	x	+/- OUI Substantiel	Offres d'emploi sur des plateformes nationales (https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr , place-emploi-public.gouv.fr) et locales (https://www.panthéonsorbonne.fr/universite/travailler-a-luniversite/). Les publications se font automatiquement sur EURAXESS.
Avons-nous mis en place un système de contrôle de la qualité pour l'OTM-R ?	x	x	x	-- Non	Le plan d'action HRS4R comprend une action complémentaire sur ce sujet.
La politique actuelle de l'OTM-R encourage-t-elle les enseignants-chercheurs extérieurs à l'Université à postuler ?	x	x	x	+/- OUI Substantiel	Les offres d'emploi sont ouvertes à tous les candidats qui satisferont aux exigences spécifiques correspondant à la profession et au statut des offres publiées.
Notre politique OTM-R actuelle est-elle conforme aux politiques visant à attirer les chercheurs de l'étranger ?	x	x	x	+/- OUI Substantiel	Les candidatures sont ouvertes aux candidats étrangers pour les postes d'enseignants-chercheurs ainsi que pour les postes administratifs permanents et non permanents. Les postes sont publiés sur EURAXESS.
Notre politique OTM-R actuelle est-elle conforme aux politiques visant à attirer les populations sous-représentées ?	x	x	x	+/- OUI substantiel	L'université a établi un plan d'action pour l'intégration des personnes handicapées et veille à ce que le recrutement soit conforme à la législation en matière de non-discrimination.
Notre politique actuelle en matière d'OTM-R est-elle conforme aux politiques visant à offrir des conditions de travail attrayantes aux chercheurs ?	x	x	x	+/- OUI Substantiel	Un barème national détermine les salaires des enseignants-chercheurs et de l'ensemble du personnel permanent. L'Université a établi une grille de salaires pour les autres catégories de personnel, approuvée par le conseil d'administration.

Avons-nous les moyens de vérifier si les chercheurs les plus qualifiés postulent ?				-/+ OUI Partiel	Cela n'est possible que pour des domaines extrêmement spécialisés.
Phase de publication et de candidature					
Avons-nous des directives ou des modèles clairs (par exemple, EURAXESS) pour la publication des postes ?	x	x		+/- OUI Substantiel	Les fiches de poste des enseignants-chercheurs sont publiées sur les sites de Galaxie et de l'Université. Pour les autres catégories de personnel, les fiches de poste sont publiées sur place-emploi-public.gouv.fr, sur le site de l'Université, et sur EURAXESS
Incluons-nous dans l'offre d'emploi des références/liens vers tous les éléments prévus dans la section pertinente de la boîte à outils ?	x	x		-/+ OUI Partiel	Cela est fait sur les offres EURAXESS
Utilisons-nous pleinement EURAXESS pour faire en sorte que nos offres de recherche atteignent un public plus large ?	x	x		+/- OUI Substantiel	Oui, les postes publiés sur Galaxie sont automatiquement publiés sur EURAXESS
Réduisons-nous la charge administrative au minimum pour le candidat ?	x	x	x	++ OUI Abouti	Les procédures sont notamment pour la plupart dématérialisées.
Sélection et phase d'évaluation					
Avons-nous des règles claires pour la nomination des comités de sélection ?		x	x	++ OUI Abouti	Pour les enseignants-chercheurs, les procédures suivies par le jury de sélection sont strictement conformes à la législation nationale. Comme pour les autres catégories de personnel, le personnel permanent est recruté par voie de concours. Le personnel recruté sur CDD est recruté selon des procédures visées par le conseil académique
Avons-nous des règles claires concernant la composition des comités de sélection ?	x	x	x	++ OUI Abouti	La composition du jury de sélection et d'examen professionnel est déterminée par la législation nationale. Les procédures peuvent varier pour les agents recrutés sur CDD, selon le niveau du poste en question.
Les comités sont-ils suffisamment équilibrés en termes de genre ?	x	x	x	+/- OUI Substantiel	Le jury de sélection et le jury d'examen professionnel respectent la réglementation nationale sur la parité. Pour certaines disciplines, le vivier ne permet malheureusement pas le respect de la parité.
Les comités de sélection disposent-ils de lignes directrices claires qui les aident à évaluer le "mérite" de manière à sélectionner le meilleur candidat ?	x	x	x	+/- OUI Substantiel	Un Vademecum a été rédigé pour les comités de sélection : recommandations sur les modalités de recrutement pour les présidents de Comité de sélection (document et salles ouvertes). La rédaction de lignes directrices de gestion est programmée pour la phase 2.
Phase de nomination					
Informons-nous tous les candidats à la fin du processus de sélection ?		x		++ OUI Abouti	Les candidats aux concours sont informés via le portail national de candidature. Les procédures d'embauche pour les autres catégories de personnel doivent encore être améliorées.
Fournissons-nous un retour d'information adéquat aux personnes interrogées ?		x		++ OUI Abouti	OUI, c'est une obligation réglementaire.
Avons-nous mis en place un mécanisme de plainte approprié ?	x	x		++ OUI Abouti	Les procédures sont fixées en fonction du mode de recrutement. Il est à noter que la décision des jurys d'examen professionnel est définitive.
Évaluation globale					
Avons-nous un système en place pour évaluer si l'OTM-R atteint ses objectifs ?				+/- OUI Substantiel	Les panels de sélection et les jurys d'examen professionnel rédigent un rapport à la fin des campagnes de recrutement.